68601-FS.pdf

Fiche de Données de Sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Soft Care Sensisept H34

Révision: 2020-07-19 **Version:** 01.3

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit
Nom du produit: Soft Care Sensisept H34

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Usages identifiés:
Uniquement pour usage professionnel.
AISE-P1300 - Nettoyant / désinfectant pour les mains professionnel
Utilisations déconseillées: Les usages autres que ceux identifiés ne sont pas recommandés

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Diversey Europe Operations BV, Maarssenbroeksedijk 2, 3542DN Utrecht, The Netherlands

Coordonnées
Diversey France SAS
201, rue Carnot 94120 Fontenay sous Bois,
Tel: 01 45 14 76 76 - Fax: 01 45 14 76 52
E-mail: commandes.directparis@diversey.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence
Consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité)
ORFILA (INRS) : 33 1 45 42 59 59

Adelya, Terre d'Hygiène

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Eye Irrit. 2 (H319)
Aquatic Acute 1 (H400)
Aquatic Chronic 1 (H410)

2.2 Éléments d'étiquetage

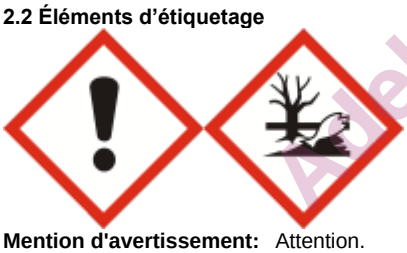

Mention d'avertissement: Attention.

Mentions de danger :
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.3 Autres dangers
Pas d'autres dangers connus. Le produit ne répond pas aux critères PBT ou vPvB, prévus par le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe XIII.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Ingrédient(s)	N° CE	N° CAS	Numéro REACH	Classification	Remarques	Pour cent en poids
digluconate de chlorhexidine	242-354-0	18472-51-0	Pas de données disponibles	Eye Dam. 1 (H318) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)		1-3
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	946-533-0	93820-52-1	Pas de données disponibles	Eye Irrit. 2 (H319)		1-3

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

2-phénoxyéthanol	204-589-7	122-99-6	01-2119488943-21	Acute Tox. 4 (H302) Eye Irrit. 2 (H319)		1-3

Limite(s) d'exposition au poste de travail, si disponible(s), sont énumérées dans le paragraphe 8.1.
[1] exempté: mélange ionique. Voir le Règlement (CE) N°1907/2006, Annexe V, paragraphes 3 et 4. Ce sel est potentiellement présent, déterminé par le calcul, et inclus uniquement pour la classification et l'étiquetage. Chaque composant à l'origine du mélange ionique est enregistré, tel que requis.
[2] exempté: inclus dans l'annexe IV du Règlement (CE) N°1907/2006.
[3] exempté: Annexe V du Règlement (CE) N°1907/2006.
[4] exempté: polymère. Voir l'Article 2(9) du Règlement (CE) N°1907/2006.
Pour le texte intégral des phrases H et EUH mentionnées dans cette section, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Inhalation: Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec les yeux: Rinser immédiatement les yeux avec précaution à l'eau tiède pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation survient et persiste, faire appel à une assistance médicale.
Ingestion: Boire immédiatement un verre d'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.
Protection individuelle des secouristes: Tenir compte de l'équipement de protection individuelle comme indiqué dans le paragraphe 8.2.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Inhalation: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec les yeux: Provoque des irritations sévères.
Ingestion: Pas d'effets ou symptômes connus dans les conditions normales d'utilisation.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Aucune information disponible sur les essais cliniques et le suivi médical. Si disponibles, les informations toxicologiques spécifiques des substances, peuvent être trouvées dans la section 11.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Dioxide de carbone (CO_2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Pas de dangers particuliers connus.

5.3 Conseils aux pompiers
En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire et des vêtements appropriés incluants gants et protection du visage.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Pas de mesures spéciales requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines. Ne doit pas pénétrer dans le sol. Diluer avec une grande quantité d'eau. Informer les autorités compétentes dans le cas où le produit pur atteindrait les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou souterraines ou le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure).

6.4 Référence à d'autres sections
Pour les équipements de protection individuelle, voir la sous-section 8.2. Pour des informations concernant l'élimination, voir la section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Mesures visant à prévenir les incendies et explosions:
Pas de précautions spéciales requises.

Mesures à prendre pour la protection de l'environnement:
Pour les contrôles d'exposition liés à l'environnement, voir le paragraphe 8.2.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale:
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas mélanger avec d'autres produits sauf avis contraire de Diversey. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

Adelya, Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Stocker conformément aux réglementations locales et nationales. Conserver uniquement dans l'emballage d'origine. Stocker dans un récipient fermé.
Pour les conditions a éviter, voir le paragraphe 10.4. Pour les matières incompatibles voir le paragraphe 10.5.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas de conseils spécifiques disponibles pour l'utilisation finale.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle
Limites d'exposition professionnelle

Valeurs limites dans l'air, si disponible:

Valeurs limites biologiques, si disponible:

Procédures de surveillance recommandées, si disponible:

Limites d'exposition supplémentaires dans les conditions d'utilisation, si disponible:

valeurs de DNEL / DMEL et de PNEC
Exposition humaine
DNEL exposition par voie orale - Consommateur (mg/kg pc)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	-	-	-	1.67
2-phénoxyéthanol	-	9.23	-	9.23

DNEL exposition cutanée - Travailleur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	-	-	0.153 mg/cm² peau	4.67
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	20.83

DNEL exposition cutanée - Consommateur

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques (mg/kg pc)	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques (mg/kg pc)
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	-	-	-	1.67
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles	-	Pas de données disponibles	10.42

DNEL exposition par inhalation - Travailleur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	-	-	-	16.4
2-phénoxyéthanol	-	-	8.07	8.07

DNEL exposition par inhalation - Consommateur (mg/m³)

Ingrédient(s)	Court terme - Effets locaux	Court terme - Effets systémiques	Long terme - Effets locaux	Long terme - Effets systémiques
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	-	-	-	2.47
2-phénoxyéthanol	-	-	2.41	2.41

Exposition de l'environnement
Exposition de l'environnement - PNEC

Ingrédient(s)	Eau de surface,	Eau de surface,	Intermittent (mg/l)	Station d'épuration

Hadelya, Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

	fraîche (mg/l)	marine (mg/l)		(mg/l)
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	0.0024	0.00024	-	8.37
2-phénoxyéthanol	0.943	0.0943	3.44	24.8

Exposition de l'environnement - PNEC, continu

Ingrédient(s)	Sédiments, eau fraîche (mg/kg)	Sédiments, marine (mg/kg)	Sol (mg/kg)	Air (mg/m³)
digluconate de chlorhexidine	-	-	-	-
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	190	19	36.6	Pas de données disponibles
2-phénoxyéthanol	7.2366	0.7237	1.26	-

8.2 Contrôles de l'exposition

L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.
Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Contrôles organisationnels appropriés: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Équipement de protection individuelle
Protection des yeux/du visage: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Non applicable.
Protection du corps: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Contrôles de l'exposition de l'environnement: Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
L'information de cette section concerne le produit sauf si il est spécifié qu'il s'agit des données de la substance

Méthode / remarque

État physique: Liquide
Couleur: Voilé, depuis Jaune à Incolore
Odeur: Produit caractéristique
Seuil olfactif: Non applicable
pH ≈ 7 (pur)
Point de fusion/point de gel (°C) Non déterminé — Non approprié pour la classification de ce produit
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) Non déterminé

Données de la substance, point d'ébullition

Ingrédient(s)	Valeur (°C)	Méthode	Pression atmosphèrique (hPa)
digluconate de chlorhexidine	Le produit se décompose avant ébullition	OECD 103 (EU A.2)	
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles		
2-phénoxyéthanol	244.3	OECD 103 (EU A.2)	

Méthode / remarque

Inflammabilité (liquide): Non déterminé.
Point d'éclair (°C): Non applicable.
Supporte la combustion: Non applicable.
(Manuel des Tests et Critères de l'ONU, section 32, L.2)

Vitesse d'évaporation: Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz): Non déterminé
Limite d'inflammabilité inférieure/supérieure (%) Non déterminé

Données de la substance, limites d'inflammabilité ou d'explosivité, si disponible:

Ingrédient(s)	Limite inférieure (% vol)	Limite supérieure (% vol)
digluconate de chlorhexidine	-	-

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

2-phénoxyéthanol	1.4	9

Méthode / remarque

Pression de vapeur: Non déterminé

Données de la substance, pression de vapeur

Ingrédient(s)	Valeur (Pa)	Méthode	Température (°C)
digluconate de chlorhexidine	0.0051	OECD 104 (EU A.4)	25
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles		
2-phénoxyéthanol	10	Méthode non fournie	20

Méthode / remarque

Densité de vapeur: Non déterminé
Densité relative: ≈ 1.04 (20 °C)
Solubilité dans/miscibilité avec Eau: Complètement miscible

Données de la substance, solubilité dans l'eau

Ingrédient(s)	Valeur (g/l)	Méthode	Température (°C)
digluconate de chlorhexidine	Soluble	OECD 105 (EU A.6)	25
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles		
2-phénoxyéthanol	24	Méthode non fournie	20

Données de la substance, coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) : voir sous-section 12.3

Méthode / remarque

Température d'auto-inflammabilité: Non déterminé
Température de décomposition: Non applicable.
Viscosité: ≈ 875 mPa.s (20 °C)
Propriétés explosives: Non-explosif.
Propriétés comburantes: Non comburant.

9.2 Autres informations
Tension superficielle (N/m): Non déterminé — Non approprié pour la classification de ce produit
Corrosion vis à vis des métaux: Non corrosif — Pertinence de la preuve

Données de la substance, constante de dissociation, si disponible:

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Pas de risques de réactivité connus dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique
Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.4 Conditions à éviter
Aucune donnée connue dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.5 Matières incompatibles
Pas connu en cas d'usage dans des conditions normales.

10.6 Produits de décomposition dangereux
Pas connu en cas d'usage et de stockage dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Données sur le mélange:.

ATE(s) pertinentes, calculées:
ATE - Voie orale (mg/kg): >5000

Adelya, Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

Données sur la substance, le cas échéant et si disponible, sont énumérées ci-dessous:.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
digluconate de chlorhexidine	LD_{50}	> 2000	Rat	OECD 401 (EU B.1)	
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	LD_{50}	> 2000	Rat	Méthode non fournie	
2-phénoxyéthanol	LD_{50}	1840	Rat	OECD 401 (EU B.1)	

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
digluconate de chlorhexidine	LD_{50}	> 5000	Lapin	EPA OPP 81-2	
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	LD_{50}	> .?	Rat	Par extrapolation	
2-phénoxyéthanol	LD_{50}	> 2214	Lapin	Méthode non fournie	

Toxicité d'inhalation aiguë

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles			
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol	LC_0	> 1 (brouillard)	Rat	Méthode non fournie	6

Irritation et corrosivité

Irritation de la peau et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
digluconate de chlorhexidine	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	4 heure(s)
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Non irritant		OECD 439	
2-phénoxyéthanol	Non irritant	Lapin	OECD 404 (EU B.4)	

Irritation occulaire et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
digluconate de chlorhexidine	Lésion sévère	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Lésion sévère	Non applicable.	OECD 438	
2-phénoxyéthanol	Irritant	Lapin	OECD 405 (EU B.5)	

Irritation des voies respiratoires et corrosivité

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition
digluconate de chlorhexidine	Pas de données disponibles			
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles			

Sensibilisation

Sensibilisation par contact avec la peau

Ingrédient(s)	Résultat	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (h)
digluconate de chlorhexidine	non sensibilisant	Cochon de guinée	Méthode non fournie	
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Sensibilisant	Souris	OECD 429 (EU B.42)	
2-phénoxyéthanol	non sensibilisant	Cochon de guinée	OECD 406 (EU B.6) / GPMT	

Sensibilisation par inhalation

Ingrédient(s)	Résultats	Espèces	Méthode	Temps d'exposition

Adeva, Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

digluconate de chlorhexidine	Pas de données disponibles			
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles			

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Mutagénicité

Ingrédient(s)	Résultats (in-vitro)	Méthode (in-vitro)	Résultat (in-vivo)	Méthode (in-vivo)
digluconate de chlorhexidine	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs	OECD 471 (EU B.12/13) OECD 476 (HGPRT) OECD 473	Aucune preuve de génotoxicité, résultats des tests négatifs Aucune preuve de mutagénicité	OECD 474 (EU B.12)
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles		Pas de données disponibles	
2-phénoxyéthanol	Aucune preuve de mutagénicité, résultats des tests négatifs	Méthode non fournie	Pas de données disponibles	

Cancérogénicité

Ingrédient(s)	Effets
digluconate de chlorhexidine	Pas de preuves de cancérogénicité, résultats des tests négatifs
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles
2-phénoxyéthanol	Pas de preuves de cancérogénicité, force probante des données

Toxicité pour la reproduction

Ingrédient(s)	Critère	Effet spécifique	Valeur (mg/kg poids corporel/jour)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Remarques et autres effets rapportés
digluconate de chlorhexidine			-	Rat	Pertinence de la preuve OECD 414 (EU B.31), oral		Aucune preuve de toxicité pour la reproduction Aucune preuve de toxicité pour le développement Aucune preuve d'effets tératogènes
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques			Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol			Pas de données disponibles				Aucune preuve de toxicité pour la reproduction Aucun effet important ou danger critique connus

Toxicité par administration répétée

Toxicité orale subaiguë ou subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles				
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles				

toxicité dermale subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles				
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles				

Adelya, Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

toxicité par inhalation subchronique

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles				
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles				

Toxicité chronique

Ingrédient(s)	Voie d'exposition	Critère	Valeur (mg/kg poids corporel/j)	Espèces	Méthode	Temps d'exposition (jours)	Effets spécifiques et organes atteints	Remarque
digluconate de chlorhexidine			Pas de données disponibles					
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques			Pas de données disponibles					
2-phénoxyéthanol			Pas de données disponibles					

STOT-exposition unique

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
digluconate de chlorhexidine	Non applicable
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles

STOT-exposition répétée

Ingrédient(s)	Organe(s) affecté(s)
digluconate de chlorhexidine	Non applicable
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles
2-phénoxyéthanol	Pas de données disponibles

Risque d'aspiration
Les substances ayant un risque d'aspiration (H304), le cas échéant, sont énumérées à la section 3. Si concerné, voir la section 9 pour la viscosité dynamique et la densité relative du produit.

Effets et symptômes potentiellement néfastes pour la santé
Le cas échéant, les effets et symptômes liés au produit sont énumérés au paragraphe 4.2.

Aleya, Terre d'Hygiène

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Aucune donnée n'est disponible pour le mélange.

Données sur les substances, le cas échéant et si disponibles, sont énumérées ci-dessous:

Toxicité aquatique à court terme
Toxicité aquatique à court terme - poisson

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
digluconate de chlorhexidine	LC_{50}	2.08	*Brachydanio rerio*	OECD 203 (EU C.1)	96
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	LC_{50}	4.2	*Oncorhynchus mykiss*	OECD 203 (EU C.1) Par extrapolation	96
2-phénoxyéthanol	LC_{50}	344	*Pimephales promelas*	Méthode non communiquée	96

Toxicité aquatique à court terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

					n (h)
digluconate de chlorhexidine	EC_{50}	0.087 (mesuré)	*Daphnia magna Straus*	OECD 202 (EU C.2)	48
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	EC_{50}	2.5	*Daphnia magna Straus*	OECD 202 (EU C.2) Par extrapolation	48
2-phénoxyéthanol	EC_{50}	> 500	*Daphnia magna Straus*	Méthode non communiquée	48

Toxicité aquatique à court terme - Algues

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (h)
digluconate de chlorhexidine	E_rC_{50}	0.081 (mesuré)	*Desmodesmus subspicatus*	OECD 201 (EU C.3)	72
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol	EC_{50}	> 500	*Desmodesmus subspicatus*	DIN 38412, Partie 9	72

Toxicité aquatique à court terme - espèces marines

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles			
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles			-

Impact sur les stations d'épuration - toxicité vis-à-vis des bactéries

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Inoculum	Méthode	Durée d'exposition
digluconate de chlorhexidine	EC_{50}	25	*Boues activées*	OECD 209	3 heure(s)
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol	EC_{20}	620	*Boues activées*	ISO 8192	0.5 heure(s)

Toxicité aquatique à long terme

Toxicité aquatique à long terme - poissons

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
digluconate de chlorhexidine		Pas de données disponibles				
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol	NOEC	23	*Pimephales promelas*	Méthode non communiquée	34 jour(s)	

Toxicité aquatique à long terme - crustacés

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/l)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition	Effets observés
digluconate de chlorhexidine	NOEC	0.0206 (mesuré)	*Daphnia magna*	OECD 211	21 jour(s)	
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol	NOEC	9.43	*Daphnia magna*	OECD 211	21 jour(s)	

Toxicité aquatique vis-à-vis d'autres organismes benthiques y compris les organismes vivant dans les sédiments, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw sediment)	Espèces	Méthode	Durée d'exposition (jours)	Effets observés
digluconate de chlorhexidine	NOEC	21	*Chironomus riparius*	OECD 218		
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques		Pas de données				

Adelya, Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

		disponibles				
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre

Toxicité terrestre - vers de terre, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
digluconate de chlorhexidine	NOEC	> 1000	*Eisenia fetida*	OECD 207	14	
2-phénoxyéthanol	LD_{50}	1000	*Eisenia fetida*	OECD 207	14	

Toxicité terrestre - plantes, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
digluconate de chlorhexidine	EC_{50}	526	*Brassica napus*	OECD 208	21	
2-phénoxyéthanol	EC_{50}	34	*Brassica napus*	OECD 208	19	

Toxicité terrestre - oiseaux, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - insectes bénéfiques, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
2-phénoxyéthanol		Pas de données disponibles			-	

Toxicité terrestre - bactéries du sol, si disponible:

Ingrédient(s)	Critère	Valeur (mg/kg dw soil)	Espèces	Méthode	Durée d'expositio n (jours)	Effets observés
2-phénoxyéthanol		147	*Non déterminé*	OECD 217	7	

12.2 Persistance et dégradabilité

Dégradation abiotique

Dégradation abiotique - photodégradation dans l'air, si disponible:

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
digluconate de chlorhexidine	Pas de données disponibles	QSAR Par extrapolation	Rapidement photodégradable	Estimé

Dégradation abiotique - hydrolyse, si disponible

Ingrédient(s)	Temps de demi-vie dans l'eau fraîche	Méthode	Evaluation	Remarque
digluconate de chlorhexidine	> 365 jour(s)	OECD 111		

Dégradation abiotique - autres processus, si disponible:

Ingrédient(s)	Type	Temps de demi-vie	Méthode	Evaluation	Remarque
digluconate de chlorhexidine	Photolyse	8.6- 69.1 jour(s)	Méthode non communiquée	Dégradable par photolyse dans l'eau	

Biodégradation

Biodégradabilité facile - conditions aérobiques

Ingrédient(s)	Inoculum	Méthode analytique	DT_{50}	Méthode	Evaluation
digluconate de chlorhexidine				Pertinence de la preuve	Difficilement biodégradable.
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques			71 % en 28 jours(s)	OECD 301F	Facilement biodégradable
2-phénoxyéthanol		Elimination de la DCO	90 % en 28 jours(s)	OECD 301F	Facilement biodégradable

Facilement biodégradable - conditions anaérobie et marine, si disponible:

Adeva, Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

Dégradation dans les compartiments pertinents de l'environnement, si disponible:

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)

Ingrédient(s)	Valeur	Méthode	Evaluation	Remarque
digluconate de chlorhexidine	-1.81	OECD 107		
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles			
2-phénoxyéthanol	1.2	OECD 107	Pas de bioaccumulation prévue	

Facteur de bioconcentration (FBC)

Ingrédient(s)	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation	Remarque
digluconate de chlorhexidine	42		Pertinence de la preuve	Faible potentiel de bioaccumulation	
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol	0.35		Méthode non communiquée	Pas de bioaccumulation prévue	

12.4 Mobilité dans le sol

Adsorption/désorption dans le sol ou les sédiments

Ingrédient(s)	Coéfficient d'adsorption Log Koc	Coefficient de désorption Log Koc(des)	Méthode	Type de sol/ sédiments	Evaluation
digluconate de chlorhexidine	> 3.9		OECD 121		
ß-alanine, N-(amino-2 éthyl) N-(hydroxy-2éthyl)-, dérivés N-acyles de coco, sels monosodiques	Pas de données disponibles				
2-phénoxyéthanol	40.74	Pas de données disponibles	Méthode non communiquée		Haut potentiel de mobilité dans le sol

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances répondant aux critères PBT / vPvB, le cas échéant, sont énumérées à l'article 3.

12.6 Autres effets néfates

Pas d'effets néfastes connus.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés: Les produits concentrés ou les emballages contaminés doivent êtres éliminés par un organisme agréé ou conformément au permis d'exploitation du site. Le rejet de déchets dans les égouts est déconseillé. L'emballage nettoyé est destiné à la récupération ou au recyclage, en conformité avec la législation locale.

Le code européen des déchets: 20 01 29* - détergents contenant des substances dangereuses.

Emballages vides

Recommandation: Suivre la législation nationale ou locale en vigueur.

Produits de nettoyage appropriés: De l'eau, si nécessaire avec un agent nettoyant.

SECTION 14: Informations relatives au transport



Transport terrestre (ADR/RID), Transport maritime (IMDG), Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU: 3082

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. (digluconate de chlorhexidine)

Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (chlorhexidine digluconate)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport:

Adeva, Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf

68601-FS.pdf

Classe de danger pour le transport (et risques subsidiaires): 9
14.4 Groupe d'emballage: III
14.5 Dangers pour l'environnement:
Dangereux pour l'environnement: Oui
Polluant marin: Oui
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Aucun à notre connaissance.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Le produit n'est pas transporté dans des cargaisons en vrac.

Autres informations applicables:
ADR
Code de classification: M6
Code de restriction en tunnels: -
Numéro d'identification du danger: 90
IMO/IMDG
No EmS: F-A, S-F

Le produit a été classé, étiqueté et emballé conformément aux prescriptions de l'ADR et aux dispositions du Code IMDG
La réglementation transport comprend des dispositions spéciales pour les marchandises dangereuses emballées en petites quantités classées sous les N° UN3077 ou UN3082

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation sécurité, santé et environnement / législation particulière à la substance ou mélange

Règlements UE:
• Règlement (UE) No 528/2012 relatif aux produits biocides
• Règlement (CE) n° 1272/2008 - CLP
• Règlement (CE) n° 1907/2006 - REACH
• Règlement (CE) n° 648/2004 - règlement relatif aux détergents

Autorisations ou restrictions (Règlement (CE) No 1907/2006, Titre VII et Titre VIII, respectivement): Non applicable.

UFI: GFX2-T0NT-S00X-5Y2G

Ingrédients selon le Règlement Détergents CE 648/2004
désinfectants, agents de surface amphotères, agents de surface non ioniques < 5 %
Phenoxyethanol

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) N° 648/2004 relatif aux détergents. Les données pouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Installations classées:
4510 Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1

Substance(s) inscrite(s) au(x) tableau(x) des Maladies professionnelles, si disponible:

Ingrédient(s)	TMP n°
2-phénoxyéthanol	RG 84

15.2 Evaluation de la sécurité chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée sur le mélange

SECTION 16: Autres informations

Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Code SDS: MS1001841 **Version:** 01.3 **Révision:** 2020-07-19

Raison de la révision:
Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):, 9

Procédure de classification
La classification du mélange est en général basée sur les méthodes de calcul à l'aide de données sur les substances, conformément au Règlement (CE) N°1272/2008. Si, pour certains produits les données de classification sur le mélange sont disponibles, par exemple les principes d'extrapolation ou les poids de la preuve de l'évidence, elles peuvent être utilisées pour la classification, cela sera indiqué dans les

68601-FS.pdf

Adelya Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf

Fiches de Données de Sécurité. Voir la section 9 pour les propriétés physiques et chimiques, la section 11 pour l'information toxicologique et la section 12 pour toute information écologique.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées à l'article 3:
- H302 - Nocif en cas d'ingestion.
- H318 - Provoque de graves lésions des yeux.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:
- AISE - L'Association Internationale de la Savonnerie, Détergents et Produits d'Entretien
- DNEL - Dose dérivée sans effet
- EUH - Déclaration de danger spécifique CLP
- PBT - Persistant, Bioaccumulable, Toxique pour l'environnement
- PNEC - Concentration Prévisible Sans Effet
- Numéro REACH - Numéro d'enregistrement REACH, sans la partie spécifique fournisseur
- vPvB - très Persistantes et très Bioaccumulables
- ATE - Estimation de la Toxicité Aiguë

Fin de la Fiche de Données de Sécurité

Adelya, Terre d'Hygiène

68601-FS.pdf